

# *Le Hameau des Neiges*



## *Descriptif général*

*Dumas SA*

*Juin 2010*

# *Descriptif général*

## **Conception du projet**

Chalet à l'authenticité suisse construit au cœur des Alpes. Bois vieilli et toit de pierres naturelles, alliés au confort des plus modernes, rendront vos vacances et séjours helvétiques inoubliables.

## **1. GROS-ŒUVRE**

### **Fondation**

- Semelles et radier en béton armé

### **Parking collectif**

- murs en béton armé, épaisseur 18 à 20 cm
- dalle en béton armé, recouverte de terre engazonnée et aménagée
- partie sur dalle supérieure : étanchéité, isolation drainante, natte anti-racines, dallage ou engazonné.
- la toiture du parking est aménagée pour une utilisation collective avec four à pain, BBQ, couvert et tables

### **Rez**

- murs porteurs en béton armé ou briques ciment ; selon exigences de l'ingénieur, épaisseur 18 cm, dalle de 18 à 20 cm.
  - murs non porteurs en carreau de plâtre, épaisseur 8 cm
  - les parties boisées et doublées sont isolées au moyen d'une laine de verre, épaisseur 18 cm et d'un revêtement en lames de bois chauffé, à l'exception des salles de bains et cuisine.
- Le tout selon calcul de l'ingénieur.

### **Etage + Comble**

- murs ossature bois avec isolation de 18 cm, revêtement intérieur et extérieur en bois vieilli

## **Charpente**

- la charpente est exécutée en sapin massif selon calcul d'ingénieur et charpentier
- lambrissage en lames de sapin vieilles

## **Couverture - ferblanterie**

La toiture est exécutée de la manière suivante :

- isolation thermique selon normes sur pare-vapeur, épaisseur 18 cm
- carton bitumé V60 ou similaire collé à chaud
- lattage et contre-lattage
- couverture en pierre naturelle
- barres neige à l'ancienne en bois

## **Système d'isolation**

- isolation périphérique de façade pour rez, épaisseur 18 cm
- Isolation dans ossature bois pour étage et comble, épaisseur 18 cm

## **2. SECOND-OEUVRE**

### **Fenêtres**

- fenêtres et portes-fenêtres sont exécutées en bois pour vitrage isolant
- les portes-fenêtres des séjours donnant accès aux terrasses/balcons sont coulissantes ou en O/B
- vitrage : verre isolant, K1.1

### **Installation électrique**

- l'installation électrique de qualité, correspond aux normes en vigueur et prévoit dans toutes les pièces un équipement standard. Raccordement de tous les appareils, prises téléphoniques, prise télévision.
- éclairage extérieur avec détecteur de présence.
- plans électriques et légendes partie intégrante du contrat.

## **Ventilation**

- hotte de cuisine indépendante équipée d'un système d'extraction et d'une grille anti-pluie
- ventilation mécanique pour les pièces borgnes
- soupape de fermeture automatique du conduit d'air d'extraction
- salle de bains sans ouverture, évacuation d'air avec temporisateur par minuterie

## **Chauffage**

- production de chaleur nécessaire aux bâtiments ainsi qu'au réchauffage de l'eau sanitaire, assurée par une géothermie.
- chauffe-eau de 500 lt
- chauffage à basse température par le sol pour tous les locaux (tuyaux noyés dans une chape ciment et une isolation de 40 mm) sauf parking collectif.
- Régulation automatique du chauffage

## **Installations sanitaires**

- les écoulements sanitaires sont noyés dans les dalles, les sections verticales sont soigneusement isolées contre le bruit
- les alimentations d'eau chaude et d'eau froide sont exécutées en cuivre et Sanipex
- les appareils sanitaires sont de type standard de couleur ou blanc à montage mural selon détails, y compris fourniture et pose.

## **Escaliers**

- aux niveaux inférieurs l'escalier est construit en béton armé préfabriqué ou coulé sur place. Le revêtement des marches se fera en carrelage.
- l'escalier donnant accès à l'attique sera construit en bois massif assorti à l'ensemble des boiseries

## **3. AMENAGEMENTS INTERIEURS**

### **Plâtrerie-enduits**

- les cloisons de séparation sont exécutées en carreaux de plâtre, épaisseur 8 cm
- les murs de béton, de briques de ciment et dalles sont enduits au plâtre

## Menuiserie intérieure

- porte d'entrée avec tribloc de sécurité, revêtement en bois vieilli, soigneusement construites selon les dessins de l'architecte.
- les portes de communication sont exécutées en bois vieilli avec panneaux sur cadre et joint d'étanchéité
- les boiseries intérieures sont prévues en bois de sapin vieilli.

## Cuisine

Les cuisines en bois naturel sont équipées d'un bloc comprenant :

- cuisinière Vitro-Céram à 4 plaques et four, un bassin évier, un réfrigérateur, une armoire poubelle, des armoires suspendues et une machine à laver la vaisselle
- plateau et remontée en granit
- toutes les hottes de cuisines sont évacuées en toiture ou façade. L'évacuation est réalisée par un système mono gaine en toiture, au travers d'éléments en cuivre et dalles
- selon choix du client. Valeur rendu-posé Fr. 20'000.— TTC

## Revêtements

- revêtements de sols : selon choix du client
- parquet : **fourniture seule Fr. 50.-/m2** pose à charge de la promotion.
- carrelage, sols et murs : selon choix du client  
**fourniture seule Fr. 50.-/m2**
- revêtements muraux : enduit rustique

## Peinture

- peinture sur boiseries (bois vieilli) : protection incolore
- peinture intérieure : crépi rustique

## Poêle fonte

- poêle à bois avec conduit fumée, sortie sur le toit selon normes en vigueur
- foyer à choix pour un montant de Fr. 7'000.— TTC

### **Balcons et terrasses**

- dalles talochées avec forme de pente

### **Arrangements extérieurs**

- aménagements paysagés selon dessin

### **Divers**

- les locaux à skis sont équipés d'une armoire à skis
- éclairage extérieur 3 points y compris luminaires
- nettoyage et taxes

### **Modifications**

Les modifications souhaitées par le propriétaire devront être étudiées avant la mise en exécution.

Toute modification par rapport au présent descriptif fera l'objet de plus ou moins-values, établies par l'Architecte. Celles-ci seront confirmées au propriétaire et exécutées après la signature de l'acheteur et son paiement. Aucune modification ne sera effectuée sans signature du propriétaire.

Le constructeur se réserve le droit, en cours de construction, de modifier les plans et ce descriptif, pour assurer une meilleure exécution ou esthétique, sans altérer la qualité générale.

Le prix des fournitures mentionnées dans le descriptif ci-dessus est le prix maximum pris en charge par le promoteur. Pour le cas où le client choisirait des articles à un prix moins élevés que celui susmentionné, aucune moins-value ne pourra être réclamée.